

Termes de références



Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement
Chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Réf : IC 01-02-2016

Date: 02-02-2016

Pays: Maroc

Description de la mission: Le programme "Harmonisation et Evaluation des Politiques Publiques lance un appel à consultation pour la réalisation d'une étude **d'analyse Genre des textes juridiques et réglementaires relatifs aux instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et Privées** »

Durée globale estimée de la mission : Peut s'étaler sur 5 mois après la signature du contrat, soit environ 50 à 60 jours de travail.

Lieu : Rabat.

1. Contexte et justification

Au cours des dix dernières années, le Maroc a réalisé de nombreuses avancées en matière de droits des femmes et de lutte contre les discriminations à leur égard. Ces avancées ont été consolidées par l'adoption, en juin 2011, d'une nouvelle Constitution qui comporte 18 dispositions relatives aux droits des femmes et bannissant toute discrimination, l'article 19 de la constitution stipule que « *L'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental* ». Pour réduire les écarts entre les sexes pour l'atteinte des objectifs constitutionnels, le gouvernement marocain, dans le cadre de son programme, s'est engagé à mettre en œuvre et encourager les actions visant à promouvoir l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes et prôner les valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts et les discriminations sont notables.

Dans ce contexte, le MAGG, dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance, a entamé avec l'appui de l'ONU Femmes, un processus visant à promouvoir la participation des femmes aux instances de gouvernance dans les grandes entreprises publiques et privées marocaines. Ce processus a été entamé par la réalisation d'une étude qui a permis de disposer de données quantitatives et qualitatives

sur les femmes membres des organes de gouvernance des grandes entreprises au Maroc. Cette étude a confirmé le faible niveau de représentation des femmes dans les organes de gouvernance des grandes entreprises (7%) et a identifié les facteurs de blocage que rencontrent les femmes au sein des entreprises. Les conclusions de cette étude ont servi de base de réflexion lors de la conférence internationale organisée en avril 2013, qui a réuni des experts nationaux et internationaux dans le domaine.

Cette conférence a permis de mettre en évidence la valeur ajoutée des femmes dans le cycle de performance de l'entreprise et de débattre sur les axes d'intervention stratégiques pour promouvoir la participation des femmes dans les instances de gouvernance des grandes entreprises au Maroc. Les recommandations ont mis l'accent sur l'importance du cadre juridique et réglementaire pour promouvoir l'adoption des pratiques égalitaires dans la gouvernance des grandes entreprises publiques et privées

Ainsi, afin de disposer de recommandations stratégiques pour renforcer et promouvoir l'accès des femmes aux instances de prise de décision dans les grandes entreprises, le MAGG en partenariat avec le SNU , dans le cadre, du programme conjoint « Harmonisation et Evaluation des Politiques Publiques » , lance un appel à d'offres pour la réalisation d'une analyse genre des textes juridiques et réglementaires relatifs à la gouvernance des grandes entreprises publiques et privées.

2. Objectif et consistance de l'étude

- **Objectif global de l'étude**

Proposer des mesures juridiques et réglementaires visant la promotion de la participation des femmes dans les organes de gouvernance des entreprises.

- **Consistance et résultats de l'étude :**

L'étude consiste en trois missions, précédée d'une phase de cadrage qui donnera lieu à un rapport méthodologique précisant la stratégie de réalisation de la mission, les principaux axes d'investigation et les méthodes et outils d'analyse.

Les trois principales missions sont :

1. Réaliser un benchmark international relatif aux textes juridiques et réglementaires régissant les instances de gouvernance dans les grandes entreprises, à la lumière, des pactes et standards internationaux.

Les résultats attendus de cette phase sont :

- a. Un récapitulatif des principaux pactes internationaux relatifs à la problématique, est élaboré.
- b. Une revue documentaire, de quelques expériences internationales en la matière, identifiées en commun accord avec le maitre d'ouvrage, est réalisée.
- c. Une synthèse de bonnes pratiques internationales, pouvant pertinemment nourrir le cas marocain, est réalisée.

2. Identifier les discriminations directes ou indirectes de genre dans les textes juridiques et réglementaires relatifs à la gouvernance des grandes entreprises et leur impact sur la participation de la femme dans les organes de gouvernance des entreprises, au Maroc
 - a. La liste des textes juridiques et réglementaires, régissant la gouvernance des grandes entreprises publiques et privées au Maroc, est élaborée.
 - b. Un diagnostic genre des textes juridiques et réglementaires, en précisant les éléments de manque d'harmonisation avec la constitution et les pactes et standards internationaux, est réalisé ;
 - c. Un atelier de concertation et enrichissement, regroupant les responsables du secteur public et privé concernés, est réalisé.
3. Proposer sur la base des conclusions de l'analyse et le benchmark précédents, des mesures de correction et/ou d'incitation et plan d'accompagnement, pour promouvoir l'équité et l'égalité de genre dans la gouvernance des grandes entreprises publiques et privées
 - a. Des mesures de correction et/modification des textes juridiques et réglementaires, permettant une meilleure promotion de l'égalité genre sont proposés
 - b. Etudier la faisabilité et définir les pré-requis, les conditions d'applicabilité et les modalités de mise en place d'un système contraignant, pour renforcer la participation des femmes dans les organes de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées
 - c. Des recommandations relatives aux dispositions encourageantes et contraignantes pour promouvoir la participation des femmes dans les organes de gouvernance des entreprises sont identifiées.
 - d. Une synthèse pour usage de présentation et restitution pour les parties prenantes, est élaborée

3. Principaux Livrables

- **Livable 1, Une note méthodologique** détaillée précisant la stratégie de réalisation de la mission : contexte ; principaux axes d'investigation ; protocole de collecte de données ; méthodes et outils d'analyse, le calendrier d'exécution de la mission ;
- **Livable2. Un rapport de diagnostic** portant sur un benchmark international (et pactes universels) sur la question des textes juridiques régissant les instances de gouvernance des entreprises (voir consistance de l'étude) et une analyse genre des textes et réglementation des grandes entreprises publiques et privées au Maroc.
- **Livable 3 : Un rapport final des mesures de corrections proposées** et un plan d'accompagnement faisant état :
 - ✓ des mesures de correction et/ou d'incitation des normes et procédures pour promouvoir l'égalité de genre dans la gouvernance des grandes entreprises, intégrant les résultats des concertations.

- ✓ des pré-requis, conditions d'applicabilité et modalités de mise en œuvre d'un système contraignant pour promouvoir la participation des femmes dans les organes de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées
- **Livrable 4. Un rapport de synthèse en français et en arabe** résumant le processus, les principaux résultats de l'étude et conclusions.

Les rapports finaux sont livrés en 6 exemplaires (version papier et numérique)

4. Le suivi de la prestation

Le pilotage de la consultation sera assuré par un comité composé des représentants du MAGG, de l'ONU FEMMES, du PNUD et l'UNICEF. Le comité accompagnera le prestataire dans la réalisation de sa mission et sera responsable des tâches suivantes :

- Appui à l'identification des besoins en informations et en documentation au prestataire
- S'assure de la conformité des livrables avec les caractéristiques techniques exigées dans les TdR ;
- Emet des remarques sur les livrables intermédiaires ;
- Valide les livrables finaux.

5. Délai global de la consultation :

La mission peut s'étendre sur un délai global de 5 mois (soit 50-60 jours ouvrables), hors délais de validation des livrables et les durées d'arrêt dont le prestataire n'est pas responsable. Ce délai commencera à partir du lendemain de la date de la signature du contrat.

6. Délais prévisionnels des livrables

Livrables	Délais de livraison
Livrable 1 : Une note méthodologique détaillée	15 jours après signature du contrat
Livrable 2 : Un rapport de diagnostic , un benchmark international et analyse genre des textes juridiques et réglementaires régissant les instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées au Maroc.	3 mois après validation de la note méthodologique
Livrable 3 : Un rapport final des mesures de corrections proposées	15 jours après la validation du livrable 2
Livrable 4 : un rapport de synthèse et sa version arabe (et une présentation synthétique PP)	1 mois après la validation du livrable 2

- **Modalités de paiement**

Livrables	Tranche de paiement
Livrable 1 : Une note méthodologique	10 %
Livrable 2 : Un rapport de diagnostic , un benchmark international et analyse genre des textes juridiques et réglementaires régissant les instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées au Maroc.	30% (15 jours après la validation)
Livrable 3 : Un rapport final des mesures de corrections proposées	40 % (15 jours après la validation)
Livrable 4 : un rapport de synthèse et sa version arabe (et une présentation synthétique PP)	20% (15 jours après la validation)

7- Qualifications et expériences requises

Le travail demandé nécessite pour le consultant l'association d'au moins deux compétences : une connaissance confirmée de la thématique liée au domaine des politiques sociales et l'autre technique relative à l'analyse juridique et l'évaluation du management public, axé en particulier sur le genre et droits humains, avec les conditions suivantes :

- Diplôme d'études supérieures en sciences juridiques, politiques publiques, ou dans des domaines équivalents, ou à défaut une expérience/expertise confirmée dans le domaine de l'étude.
- Connaissance de l'environnement international de la juridiction genre et du contexte institutionnel marocain, les nouveaux chantiers de réforme de l'Etat, les différentes politiques liées à la problématique.
- Connaissance des dynamiques et problématiques de développement social et économique, notamment dans le domaine de la gouvernance publique, l'approche genre au Maroc,
- Expériences confirmées dans le domaine
- Excellentes qualités de communication et maîtrise de l'arabe et du français
- Contacts étroits, indépendants et utiles avec les parties prenantes.

8- Soumission des offres

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Lettre d'intérêt et de disponibilité (voir modèle en annexe n° 2)

- Une méthodologie proposée pour la réalisation du travail, incluant un chronogramme des activités/réunions et les sources documentaires/données de base.
- CV /P11 (voir modèle en annexe n°3) mettant en valeur leurs expériences et leurs compétences en lien avec la consultation ((selon les critères mentionnés ci-dessus).
- Liste de références similaires justifiées par des attestations de bonne fin.

L'offre financière devra comprendre un forfait d'honoraires total en dirham (MAD), ventilé selon les principales composantes y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations. Afin d'aider le PNUD dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (le nombre de jours ouvrables prévus, y compris le forfait pour frais de déplacements). (Voir modèle en annexe 2).

9- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur la note méthodologique, le P11/CV de candidat(e) et les références similaires et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison des CV. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères	Note
Méthodologie: - Bonne compréhension du travail (10) - Note méthodologie proposée (20) - Chronogramme proposé (10)	40
Expertise/référence similaires (4 points par référence similaires)	20
Profil proposé - Pertinence de la formation académique (10 points) - Connaissance des concepts liés aux politiques publiques, à la gouvernance (10 points) - Capacités et compétences prouvées en analyse juridiques/réglementaires, genre, études et rédaction relative au domaine de l'étude (10 points) - Maîtrise de l'Arabe et du Français écrits et parlés (10 points)	40
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :
 → Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximal des offres techniques (100 points)
 Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{\min}}{P}$$

P : Prix de l'offre
Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière:

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

10 . Dépôts des offres

Le consultant(e) intéressé(e) est prié(e) d'envoyer un dossier complet en format papier et électronique (CD ou par mail) pour faciliter le traitement :

- 1- **Offre technique** contenant les éléments : la note méthodologique, le P11/CV et les références
- 2- **Offre financière** : estimation du coût ventilée selon les principales composantes de l'étude.

Les prestataires intéressés sont priés de présenter leurs offres et comme précisé ci-dessus, **au plus tard, le 18-02-2016 à 16 H GMT**, en spécifiant dans l'objet : l'étude « **IC 01-04-2015- Une analyse Genre des textes juridiques et réglementaires relatifs aux instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées** ».

Les offres (documents et CD) peuvent être déposées directement ou envoyées par courrier à l'adresse suivante : **PNUD, Avenue Ahmed Balafrej, 13, Souissi, Rabat, Maroc**, ou Par courrier électronique à l'adresse suivante : Procurement.Morocco@undp.org, Moyennant des documents électroniques protégés par mot de passe. Les mots de passe des documents devront être communiqués une fois le délai de soumission est expiré. NB : La taille des fichiers transmis ne doit pas dépasser 08 Mo par email.

Toutes demandes d'informations complémentaires sera faites par écrit à l'adresse susmentionnée, le PNUD répondra par écrit et enverra des copies des réponses à tous les consultants. Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.

ANNEXE

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Lettre d'intérêt et de disponibilité et d'offre financière

Annexe 3- Formulaire P11-CV

Annexe 4 :Structure du rapport

Annexe 4 : Structure du rapport

Modèle de structure du rapport final de la réalisation d'une étude pour une analyse Genre des textes juridiques et réglementaires relatifs aux instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et Privées Donné à titre indicatif*

Titre et pages de démarrage – Doivent fournir les informations de base suivantes :

- Nom de l'intervention
- Organisme/ministère
- Programme et logo
- Date du rapport

Table des matières – Doit toujours inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.

Liste des acronymes et abréviations

Introduction - Elle doit:

- Rappeler le contexte, les enjeux relatifs à la problématique
- Expliquer pour quelle raison de mise en œuvre une telle analyse,
- ..

Description de l'intervention

La description doit **contenir entre autres** :

- Les objectifs
- Les principaux résultats
- Les évolutions en perspective de la mission
- Les principales conclusions et recommandations émanant de l'étude

Les conclusions

- **Se référer aux TDR pour la consistance de la prestation**

Annexes du rapport

Synthèse – une section indépendante de deux ou trois pages qui doit :

- Décrire brièvement l'intervention et le contexte
- Expliquer le but et les objectifs de la prestation, l'importance d'une telle étude, décrire l'approche et méthodes de l'étude

***Le prestataire proposera une structuration du rapport pour validation par le comité de suivi.**

